

Appel de projets

Automne
2023

Du 1er au 31 octobre 2023

Organismes et associations

Présentez-nous vos projets **STRUCTURANTS**, qui auront des retombées concrètes pour la collectivité.

Formulaire de demande et détails disponibles au : desjardins.com/caissedesplainesboreales
section « Engagement dans la communauté »



PRIX COUP DE COEUR

Un montant supplémentaire sera remis pour le projet favori des membres du comité Coopération.

Desjardins
Caisse populaire des Plaines boréales

MUNI-NOUVELLES

Journal de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme



Prochaine séance
CONSEIL MUNICIPAL
Lundi 23 oct. 2023 à 20 h
Lundi 13 nov. 2023 à 20 h



Horaire mensuel
BIBLIOTHÈQUE
Mardi : 18 h 30 à 20 h 00
2e & 4e mercredi du mois :
9 h 00 à 10 h 00



Horaire Comptoir
VESTIMENTAIRE
Tous les jeudis :
13 h 00 à 15 h 00
18 h 00 à 20 h 00
*Sur demande si besoin



Horaire
FABRIQUE
Lundi-Mardi : 08 h 00 à 15 h 00
Mercredi : 8 h 00 à 12 h 00
Tel.: 274-3638 poste 3424

Concours d'embellissement

Formulaire de participation

Nom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Cellulaire : _____

Question facultative :

Quel est l'aménagement municipal que vous avez le plus apprécié pendant l'été 2023 ? _____

Joyeuse Halloween!

Octobre 2023

VOLUME 23 | NO 5



Édifices et services municipaux

Marie-Lou Darveau

direction@stthomasdidyme.qc.ca

Directrice générale et greffière-trésorière (418)274-3638 poste 3421

Luc Bhérier

Contremaitre des travaux publics (418)274-3638 poste 3422

Fannie Caouette

loisirs@stthomasdidyme.qc.ca

Adj. administrative et resp. des loisirs (418)274-3638 poste 3449

Marie-Pier Girard

info@stthomasdidyme.qc.ca

Secrétaire-Réceptionniste (418)274-3638 poste 3422

Inspecteur en bâtiment et environnement

inspection@regiegeant.ca

Division Urbanisme & Environnement (418)274-3638 poste 3423

Régie matières résiduelles Collecte des déchets

du Lac-St-Jean vidange de fosse septique (418)669-0513

Cellulaire travaux publics pour urgence (418) 630-5686



Coordonnées :

9, avenue du Moulin
Saint-Thomas-Didyme (QC)
G0W 1P0

Téléphone : (418)-274-3638

Télécopieur : (418)-274-6176

Courriel :

info@stthomasdidyme.qc.ca

Site internet :

www.stthomasdidyme.qc.ca

Heure d'ouverture :

Lundi au Jeudi: 9h00 à 16h00

Vendredi : **FERMÉ**



HORAIRE DE L'ÉCOCENTRE

ÉTÉ

Lundi : 8h à 16h

Mardi : **Fermé**

Mercredi : **Fermé**

Jeudi : 8h à 16h

Vendredi : 8h à 16h

Samedi : 8h à 16h

Dimanche: 8h à 16h

HIVER

Lundi : **Fermé**

Mardi : **Fermé**

Mercredi : **Fermé**

Jeudi : 12h à 16h

Vendredi : 12h à 16h

Samedi : 12h à 16h

Dimanche: 12h à 16h

Horaire d'été : débute le 2e dimanche d'avril

Horaire d'hiver : débute le 3e dimanche de novembre

Comité d'embellissement

Encore cette année, nous tenons à remercier la population de son appui pour l'embellissement de notre municipalité. Le défi est de taille, les espaces sont immenses, mais chaque petit geste compte.

Comme le veut la tradition, vous êtes maintenant invités à vous inscrire au concours annuel. La distribution des prix se fait sur la base de tirage au sort parmi toutes les participations reçues.

Nous ne pouvons annoncer actuellement la liste des prix qui seront distribués, car les commanditaires n'ont pas encore tous confirmé leurs participations. Nous le ferons lors de la prochaine publication.

Entre-temps, inscrivez-vous en grand nombre, en remplissant le formulaire en ligne que l'on trouve sur la page Facebook de la municipalité ou encore en rapportant le formulaire rempli au bureau de la municipalité.

Formulaire à l'endos →



Séance d'information

« LA RELATION DES GRANDS-PARENTS AVEC LEURS PETITS-ENFANTS »

Où : Centre communautaire 9 ave. du Moulin
Salle du conseil municipal

Quand : Mardi le 17 octobre 2023

Heure : 13h30 à 15h00

Qui : Me Marc-André Gagnon centre de justice de proximité

Coût : Gratuit

Info : Comité des bénévoles, Antonine Potvin, 418 274-3916.

Bienvenue à tous les citoyens et citoyennes!

Venez vous informer des nouvelles dispositions de la loi.



GUIGNOLÉE

2023

3 DÉCEMBRE 2023
10h00 - 12h00

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Mme Denise Delisle : (418) 274-2579

M E R C I P O U R V O S D O N S !

RAPPORT DE LA MAIRESSE

Conformément aux dispositions et obligations de la loi 122 relativement à la transparence et à l'information à transmettre aux citoyens, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur les faits saillants du rapport financier de l'année financière terminée au 31 décembre 2021.

En vertu de l'article 176.2.2 du Code municipal, le maire doit faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier annuel préparé par l'auditeur externe et présenté au conseil municipal.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2021 de la Municipalité ont fait l'objet d'une vérification externe par Monsieur Sylvain Gravel C.P.A de la firme Sylvain Gravel CPA inc. et ont été déposés officiellement par la directrice générale et greffière-trésorière pour adoption par les membres du conseil municipal lors de la séance extraordinaire du mardi 20 septembre 2022.

Les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Thomas-didyme au 31 décembre 2021, ainsi que des résultats consolidés de ses activités, de la variation de ses actifs financiers consolidés nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadienne pour le secteur public.

En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales (amortissement, financement à long terme, remboursement de la dette, affectation, etc.) les états financiers indiquent que la Municipalité a réalisé en 2021 un excédent de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales de 143 067.00\$. Nous devons tout de même tenir compte que différents projets prévus au budget en 2021 n'ont pu être réalisés tel l'entretien du puit, l'achat de compteurs d'eau et le changement du système au chlore ces derniers sont prévus d'ici la fin de 2022.

Revenus 1 810 742 \$

Charges de fonctionnement (1 659 545 \$)

Excédent avant conciliation à des fins fiscales 151 197 \$

Revenus d'investissement (70 925\$)

Amortissement des immobilisations 283 745 \$

Remboursement de la dette à long terme (153 107 \$)

Activités d'investissement (100 885 \$)

Autres éléments de conciliation 33 042 \$

Excédent de l'exercice à des fins fiscales 143 067,00 \$

Réserves financières et des fonds réserves consolidés 314 702 \$



TRAITEMENT DES ÉLUS

La Loi sur le traitement des élus municipaux prévoit que le rapport financier de la municipalité doit contenir une mention de la rémunération et de l'allocation de dépenses que chaque membre du conseil reçoit de la municipalité.

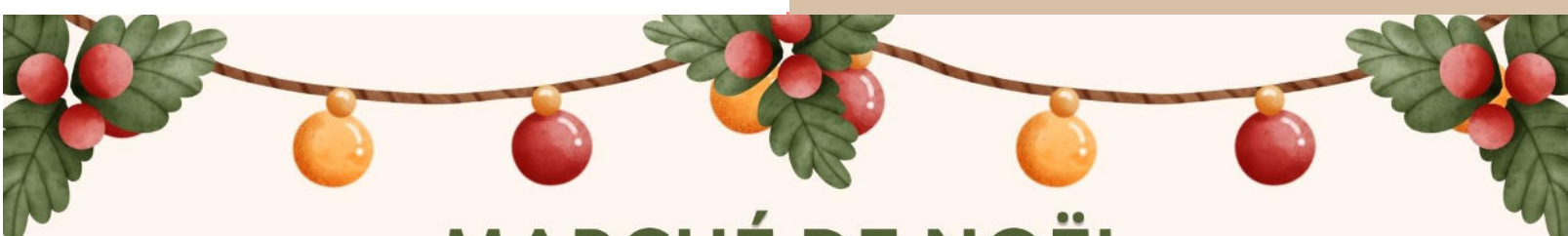
Toutefois, par souci de transparence, je désire préciser au présent rapport que la rémunération annuelle pour les membres du conseil municipal, en 2021, était la suivante :

La rémunération du maire est de 8 109 \$ et la rémunération des conseillers(ères) était fixée à 2 410 \$

En outre, le maire a droit à une allocation de dépenses de 4 055 \$ et les conseillers(ères) d'un montant de 1 205 \$.

LISTE DES CONTRATS

En vertu de la loi, la liste des contrats conclus durant l'année 2021 excédant 25 000 \$ ainsi que la liste des contrats de plus de 2 000 \$ conclus avec un même contractant lorsque le total de ces contrats excède 25 000 \$ octroyés par la municipalité, est disponible sur le site internet de la municipalité.



MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-THOMAS-DIDYME

2 & 3 décembre 2023
à la Salle Gaieté

Pour réservation : 418-274-3638 poste 3449
admin@stthomasdidyme.qc.ca



CONCLUSION

Voici la fin du rapport de la mairesse sur la situation financière de la Municipalité de Saint-Thomas-Didyme pour le dernier exercice financier.

Je tiens à remercier les membres du conseil municipal qui siègent avec moi à la table du conseil pour leur appui, leur soutien et leur grande disponibilité. Je remercie également toute l'équipe tant administrative qu'aux travaux publics pour leur travail de tous les moments afin de bien servir les gens de Saint-Thomas-Didyme.

En terminant, notre municipalité est en bonne posture financière. Dans un souci d'apporter le meilleur à notre belle municipalité vos élus municipaux font des choix pour que l'avenir soit des plus constructive et ce dans un esprit de collaboration avec notre milieu.

Mon objectif est de tout mettre en œuvre afin de conserver le dynamisme de notre communauté et de continuer à appliquer notre slogan « Pour du Vrai! »

2021 fut une année de changement, 2022 une année d'ajustement et en route vers 2023 pour le développement.

Meilleures salutations,



Mairesse



HALLOWEEN 2023

QUAND ? MARDI 31 OCTOBRE DE 18H30 À 20H

Tous les citoyens sont invités à décorer leur maison, pour le passage des jeunes dans toutes les rues de la municipalité.

Entreprises et organismes, vous êtes invités à venir vous installer au coin des avenues du Pont et du Moulin, ainsi que dans le stationnement de l'église afin de distribuer vos friandises.

Pour information et pour réserver votre espace, communiquer avec la municipalité.
Fannie Caouette : 418-274-3638 poste 3449
admin@stthomasdidyme.qc.ca

Alexis Brunelle-Duceppe

Député de Lac-Saint-Jean

**Mon bureau se déplace
à St-Thomas-Didyme !**

Jeudi 23 novembre 2023
de 13h30 à 16h à la mairie

Pour prendre rendez-vous:
(418) 669-0013
1 (800) 667-2768

4

Marché aux

P'TITS PRIX

BIENVENUE
À TOUS!

Heure d'ouverture :
Jeudi : 13h à 15h & 18h à 20h

** Maintenant déménagé au sous-sol du foyer culturel **
31 Avenue du Moulin, Saint-Thomas-Didyme. G0W 1P0



5